

NOM :



## EXAMEN ARBITRE REGIONAL SPECIFIQUE FLEURET

- 1 - Au fleuret, le fait de se mettre en garde dans la position en ligne est :
  - sanctionné par un carton jaune.
  - sanctionné par un carton rouge.
  - interdit
- 2 - L'attaque simple par marcher-fente est correctement exécutée lorsque :
  - le tireur part en flèche, dépasse son adversaire et touche en se retournant
  - l'allongement du bras précède la fin de la marche et le déclenchement de la fente
  - le tireur marche le bras raccourci, fait une fente et touche en allongeant le bras
- 3 - Les coups qui arrivent sur une partie du corps dite non valable sont comptés valables lorsque :
  - le tireur tourne le dos à son adversaire et que l'appareil signale une touche non valable
  - le tireur saisi le matériel de son adversaire et la touche arrive sur une surface non valable
  - par un mouvement anormal, le tireur a substitué cette surface valable par une surface non valable
- 4 - Le masque :
  - doit être isolé intérieurement et extérieurement
  - doit être isolé extérieurement seulement
  - ne doit pas être isolé
- 5 - Si, en cherchant le fer adverse pour l'écarter, l'attaquant ne le trouve pas :
  - il garde la priorité s'il fait une fente en même temps qu'il cherche le fer
  - la priorité passe à l'adversaire
  - il garde la priorité
- 6 - Lorsqu'un tireur fait une passe-avant :
  - son adversaire a la priorité s'il fait une attaque
  - son adversaire n'a pas la priorité
  - son adversaire n'a pas la priorité sauf s'il raccourci le bras
- 7 - L'attaqué seul est touché :
  - s'il fait un coup d'arrêt sur une attaque composée avec l'avantage d'un temps d'escrime
  - s'il dérobe la recherche de fer de l'attaquant
  - s'il fait un coup d'arrêt sur une attaque simple